

ANNEXE 1

ETUDE PREALABLE

AU MONTAGE D'UN PROGRAMME D'APPUI A LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE FORMATION DES ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITES DE LA VALLEE DU DRA AU MAROC

TERMES DE REFERENCE

(extrait de la demande de financement présentée au F3E)

1 ELIGIBILITÉ DE L'ÉTUDE PRÉALABLE

L'étude préalable proposée s'inscrit bien dans les nouveaux champs définis par le F3E et, en particulier, celui des fonds d'investissement collectif destiné au renforcement des organisations à vocation générale, en l'occurrence les associations de développement local de la vallée du Dra (champ du financement du développement).

2 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'étude préalable doit permettre de compléter les éléments de diagnostic recueillis dans la phase d'identification et de poursuivre la concertation entamée avec ADEDRA en vue de réunir l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration d'un projet de montage de fonds de formation en appui aux associations de la vallée de Dra.

Un travail de préparation complémentaire sera réalisé avant l'étude de façon à :

- évaluer plus précisément quelle serait la zone d'intervention exacte et identifier les associations concernées par le futur projet ;
- clarifier les besoins en formation des associations locales de développement et définir leurs priorités en matière de renforcement. Ceux-ci pourraient concerner les champs suivants :
 - étude d'identification de projets de développement local ;
 - montage de projets de « gestion de terroir », d'investissement local, d'éducation non formelle, de tourisme intégré ;
 - conduite de projet ;
 - gestion et animation des associations locales de développement.

L'étude préalable visera plus spécifiquement à :

- actualiser le diagnostic ;
- définir précisément les principaux axes d'un projet d'appui (domaines de formation prioritaires, types de modules de formation, modes de concertation entre associations, forme et modalités de partenariat entre l'IRAM et l'ADEDRA...) ;

- identifier les modalités d'organisation du fonds, de son fonctionnement et de sa gestion ;
- débattre de ces éléments à travers un atelier regroupant des associations et valider une stratégie d'intervention.

3 TERMES DE RÉFÉRENCE ET MÉTHODOLOGIE

Un travail préparatoire pour la mise en œuvre de l'étude est prévue en trois étapes :

- I. **Un cadrage général de l'étude** réalisé conjointement entre l'ADEDRA et l'IRAM. Ce travail, mené à distance entre le Maroc et la France devrait permettre de réaliser la synthèse des éléments de diagnostic disponibles et de retenir les grands éléments de problématiques à approfondir.
- II. **La validation conjointe de termes de référence** plus précis mentionnant les points à étudier, et les résultats attendus. Les questions relatives aux spécificités des différents types d'associations seront développées. Ils contiendront également les modalités d'un échantillonnage d'organisations représentatives des contraintes et atouts des associations de la vallée du Dra qui seront également déterminées à partir des résultats de l'étape I.
- III. **Un inventaire et analyse de la diversité des différentes organisations** concernées de la vallée du Dra. L'échantillon d'associations retenu sera analysé afin d'évaluer leurs situations; leurs trajectoires et leurs besoins d'appui.

Ce travail pourrait s'étaler sur quelques semaines (troisième trimestre 2003) et le secrétariat technique du F3E sera tenu informé de ses résultats. Les termes de référence complets retenus à l'issue de la concertation avec ADEDRA lui seront retransmis pour information et amendements éventuels avant le démarrage de l'étude.

Dans le prolongement de ce travail préparatoire, l'étude permettra de réaliser :

- I. **Des entretiens et rencontres avec l'échantillon d'associations retenues** et avec les différents partenaires permettant de définir :
 - les différents types de formations à financer ;
 - les modalités de financement et en particulier les contributions possibles des associations ;
 - le mode de fonctionnement du fonds : son organisation interne (critères d'éligibilité des associations et des projets de formation, cycle d'instruction des dossiers, composition et fonctionnement du comité de sélection, modalités de suivi de la mise en œuvre des formations et évaluation de leur réalisation et de leur impact, etc.) ;
 - Les relations et partenariat que le fonds devra établir à la fois dans son montage et son fonctionnement et, en particulier, les synergies à développer entre associations et collectivités locales pour le montage des dossiers de formation et leur mise en œuvre.
- II. Au cours des **séances de travail avec l'ADEDRA** sera en particulier approfondi le mode de gestion du dispositif: moyens humains, matériels et financiers pour son fonctionnement, procédures de gestion et de contrôle.

- III. **Un atelier de planification participative réalisé avec les associations** permettant de débattre des propositions issues des travaux précédents, de les amender et/ou de les valider et d'organiser et de programmer les différentes formations à financer.
- IV. **Une restitution-discussion** avec les différents partenaires administratifs et techniques afin de compléter l'identification des compétences potentielles en matière de formateurs et d'accompagner la mise en place d'un dispositif durable de gestion.

Un rapport de synthèse sera produit à la fin de l'étude et restitué en France auprès du F3E.

4 MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS À MOBILISER

Un groupe d'experts de l'ADEDRA et de l'IRAM, appuyé par un expert externe connaissant bien les différents acteurs sera mobilisé pour la préparation, la conception, la mise en œuvre et la coordination de l'étude, cette dernière incluant l'animation des ateliers et la rédaction du rapport de synthèse.

Pour l'Iram : Marie-Jo Demante ou Philippe Deygout (expert décentralisation et développement local).

Pour l'ADEDRA : Lekbir Ouhajou, Hassan Chaffikh, Ahmed Taoufik Zainabi.

L'expert externe qui serait mobilisé est Thierry Gillet (expert appui aux organisations paysannes bon connaisseur de la région du Dra).

Les moyens financiers nécessaires à la réalisation de l'étude préalable s'élèvent à 32.743,70.Euros.

5 CALENDRIER

L'étude se déroulera sur une période de trois mois, et pourrait démarrer à partir de **septembre 2003**, dès approbation et notification par le F3E et finalisation des travaux préparatoires.

ANNEXE 2

FORMATION DES ASSOCIATIONS LOCALES DE DÉVELOPPEMENT DANS LA RÉGION DU SOUSS MASSA DRA AU MAROC

ÉTUDE PRÉALABLE AU PROJET DE RENFORCEMENT DES ASSOCIATIONS LOCALES DE LA RÉGION DU SOUSS MASSA DRA

Compte rendu des travaux préparatoires de l'étude préalable¹

30 septembre 2003

1 RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE PRÉALABLE

L'étude préalable envisagée vise à établir la faisabilité d'un dispositif de formation-conseil aux organisations locales de la vallée du Dra, dans le Sud marocain. Ce projet veut répondre aux attentes nombreuses repérées dans ce domaine par les promoteurs du développement local de cette région. La mise en place d'un tel dispositif nécessite un travail de conception plus approfondi qui permette d'instruire véritablement les premières ébauches de l'action dessinées par l'ADEDRA et l'IRAM.

L'étude préalable proposée s'inscrit donc bien dans les nouveaux champs définis par le F3E et, en particulier, celui des fonds d'investissement collectif destinés au renforcement des organisations à vocation générale, en l'occurrence les associations de développement local de la vallée du Dra (champ du financement du développement). Il s'agit là de mettre au point un dispositif novateur de gestion de ce fonds destiné à pourvoir aux besoins de formation conseil des associations sous le contrôle des organisations membres.

Cette étude préalable doit permettre de compléter les éléments de diagnostic recueillis dans la phase d'identification et de poursuivre la concertation entamée avec l'ADEDRA en vue de réunir avec les acteurs concernés l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration d'un projet de fonds de formation en appui aux associations de la vallée du Dra.

La présente note se réfère au dossier présenté en mars 2003, elle fait plus particulièrement état des éléments produits au cours de la phase préparatoire de l'étude. Elle comprend une nouvelle version des termes de références de l'étude qui fait suite aux rencontres préparatoires qui ont eu lieu ces dernières semaines réunissant l'IRAM et l'ADEDRA. Elle intègre également les remarques émises lors du Comité d'Examen du F3E.

¹ Cette note fait suite au document présenté au F3E en avril 2003 et au document complémentaire envoyé en juin 2003.

2 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU DISPOSITIF DE RENFORCEMENT DES ASSOCIATIONS EN COURS DE PRÉPARATION

2.1 Problématique de renforcement des organisations de la vallée du Dra

Le contexte et la problématique motivant ce projet sont largement développés dans la demande de financement présentée au F3E. Elle fait état de la dynamique du mouvement associatif de cette région (histoire, diversité, atouts et contraintes) et met en évidence les besoins importants de formation pour soutenir et renforcer les organisations.

Pour aller plus avant dans le diagnostic, les besoins en formation des associations peuvent être plus précisément inventoriés sur la base des enquêtes, appuis et formations réalisées par l'ADETRA :

- Dans le domaine **du renforcement organisationnel et institutionnel** :
 - Organisation interne des associations / « gouvernance »
 - Approche participative, élaboration de stratégie, de projet global
 - Négociation « lobbying » permettant d'établir de nouveaux partenariats et de rechercher des financements extérieurs,
 - Planification suivi évaluation
 - Gestions de projets, gestion financière
 - Gestion des ressources naturelles
 - Gestion de conflits
 - Renforcement des structures fédératives...
- **Formations thématiques pour faciliter la concrétisation des projets de développement des associations** : tourisme rural, transformation des produits agricoles, artisanat, gestion de l'eau.

Les publics concernés par ces besoins de formation sont autant des membres ou des responsables des associations, que des élus ou les personnels des nouveaux conseils municipaux.

2.2 Objectif du dispositif à concevoir

L'objectif poursuivi est le renforcement institutionnel des associations locales de développement de la région, au travers de la mise en place d'un dispositif de formation prenant la forme d'un fonds de formation et de sa gestion par les associations. Le renforcement des associations doit être entendu comme l'acquisition et ou le perfectionnement des capacités locales en matière :

- d'élaboration, de mise en œuvre et de valorisation des projets de développement durable définis par les populations concernées.
- de gestion des ressources, en particulier, économiques de l'organisation.
- de construction d'un fonctionnement transparent et participatif de l'association.

2.3 Zone d'intervention et associations concernées

La zone d'intervention du dispositif devrait couvrir à terme la région du Souss Massa Dra, mais dans une première phase d'expérimentations et de mise au point, la zone d'intervention pourrait se limiter à la vallée du Dra.

Les associations concernées par le programme de renforcement sont toutes les associations de base ou fédératives de la zone d'intervention oeuvrant pour son développement durable, c'est-à-dire pour un développement économique social et environnemental de la zone. Le dispositif sera également ouvert aux collectivités locales qui pourront bénéficier d'appui-conseil spécifique dans ce cadre.

2.4 Mode d'intervention

Il reposera sur deux éléments :

- (a) un centre de ressources et de conseil aux associations et aux collectivités
- (b) et un fonds de formation permettant de financer les initiatives de formation et de renforcement des organisations :

a. Le renforcement des capacités des associations et des collectivités

Il s'agit d'accompagner le processus de développement local par la formation et le renforcement des capacités des organisations locales. A ce titre ce projet s'attachera à la mise sur pieds d'un service de formation-conseil aux acteurs du développement local au travers de plusieurs activités :

- ✓ information des associations, mise à disposition et diffusion de documents divers, mise en contact avec des partenaires possibles,
- ✓ organisation de débats, rencontres, échanges sur des thèmes spécifiques,
- ✓ réalisation d'ateliers de formation,
- ✓ organisation de visites et voyages,
- ✓ suivi conseils apportés aux associations.

Ces fonctions seront assurées par le biais d'un **centre de ressources au service des associations locales**. Un premier centre de ressources sera mis en place dans la vallée du Dra dans un premier temps.

La promotion d'un tel service nécessite l'identification et la formation de compétences locales susceptibles de répondre aux attentes nombreuses et diversifiées des associations et collectivités dans ce domaine. Il ne s'agirait pas d'une structure lourde mais **d'un dispositif léger capable de mobiliser à la demande un réseau de formateurs, de conseillers et d'informateurs existants** dans le pays et éventuellement à l'extérieur.

b. Le Fonds Local de Formation

Un fonds de formation serait mis à disposition des associations et collectivités bénéficiant l'appui conseil du centre. Ce fonds servirait à financer les activités de formation d'information et de conseil/suivi des associations.

Les modalités d'accès à ce fonds seront définies de manière rigoureuse et transparente, de même que les procédures d'évaluation des prestations effectuées dans ce cadre.

c. Modalités de gestion du dispositif

Il s'agit de concevoir et d'accompagner l'émergence d'un dispositif viable et dynamique dont les organisations locales seraient directement partenaires. Un tel partenariat se traduirait par leur implication dans la définition des orientations de ce service de formation-conseil, le suivi de son fonctionnement et des résultats auxquels il aboutit. Des modalités de co-financement des services d'appui-conseil-formation seront également analysées dans l'optique de renforcer la viabilité du dispositif.

La gestion du centre de ressources et du fonds de formation pourrait être confiée à une association dont les activités, le programme et le budget seraient rigoureusement contrôlé et validé par un comité de pilotage regroupant trois types d'acteurs :

- ✓ les bailleurs de fonds soutenant la formation des associations,
- ✓ les associations et collectivités membres,
- ✓ les intervenants techniques du centre (personnel permanent et membres du réseau de prestataires de formation).

Le programme d'activités du centre serait élaboré par les associations membres du centre qui définiraient donc les procédures d'accès au fonds, ce programme d'activités annuel serait validé et contrôlé par le comité de pilotage.

Le fonctionnement d'un tel dispositif de gestion d'un fonds de formation permettra aux organisations concernées de :

- ✓ s'impliquer dans la réflexion sur le thème de la formation en définissant des priorités et d'assumer leurs responsabilités dans leur choix,
- ✓ de tester leurs capacités à négocier et à élaborer de manière collective un projet commun et donc de réfléchir à terme à l'avenir de leur région.

3 ORGANISATION DE L'ÉTUDE PRÉALABLE

3.1 Objectif

Le projet de dispositif d'appui-conseil-formation repose encore sur un certain nombre d'hypothèses et de points à approfondir par cette étude préalable de manière à parachever la conception de ce dispositif d'appui-formation-conseil aux organisations de la Vallée du Dra.

Trois points sont particulièrement à expliciter par cette étude préalable :

- ✓ définir précisément les axes du projet d'appui (cadre logique, domaines de formation prioritaires, types de modules de formation) la liste de thèmes présentée précédemment doit être précisée et validée (besoins spécifiques des associations et besoins spécifiques des communes).
- ✓ identifier les modalités d'organisation du fonds, de son fonctionnement et de sa gestion ; beaucoup de questions se posent encore sur le mode de fonctionnement (instances de contrôle, instances de décision, système de suivi-évaluation, procédures de financement, montant des premières tranches de financement).
- ✓ concevoir le mode d'organisation et de fonctionnement du centre de ressources (composition, moyens humains et financiers, rôles des différents partenaires...).

En outre par son passage sur le terrain et les contacts institutionnels qu'elle aura au Maroc, la mission permettra :

- ✓ de débattre de ces éléments à travers un atelier regroupant des associations et valider la stratégie d'intervention,
- ✓ et d'identifier enfin les partenaires techniques et financiers souhaitant s'investir dans ce dispositif, et leur présenter le projet après étude.

3.2 Déroutement et méthodologie

Cadrage général de l'étude et préparation conjointe par l'ADEDRA et l'IRAM en septembre 2003. Cette préparation s'est déroulée sous forme d'échanges menés à distance entre le Maroc et la France, puis elle a été approfondie ensuite lors d'une séance de travail avec le Conseiller de l'ADEDRA de passage en France. Ces travaux ont permis de préciser certains éléments de diagnostic, mais aussi d'approfondir la conception des hypothèses de dispositif à promouvoir et de préparer la mission de l'étude préalable.

Le contenu de la présente note est issu de cette étape préparatoire qui permet de valider les termes de référence.

Préparation de l'étude préalable dans la Vallée du Dra : sur la base des discussions de la phase précédente, l'ADEDRA va mener à bien plusieurs étapes préparatoires à la mission d'étude préalable.

- ✓ Il s'agira d'abord de produire un **échantillonnage raisonné des différentes associations** à rencontrer de manière à préciser le diagnostic sur les spécificités des différents types d'associations de la vallée. Cet échantillonnage partira de l'exploitation des documents issus des dernières rencontres entre les associations qui permettront de dresser **un inventaire et d'analyser la diversité des organisations** concernées de la vallée du Dra. L'échantillon d'associations retenu sera analysé lors de la mission de terrain afin d'évaluer leurs situations; leurs trajectoires, leurs atouts et contraintes pour réaliser leur mission et leurs projets et leurs besoins d'appui.
- ✓ Il s'agira ensuite d'organiser des **rencontres de travail préparatoires** réunissant les principaux types d'associations dans le cadre d'« ateliers spécialisés » (réunissant des représentants d'associations d'un même type : gestion de l'eau, développement local, santé, aménagement...).

Ce travail s'étalera sur les deux semaines précédentes le démarrage de la mission d'étude préalable (S40 et S41).

Prise de contact avec le Programme Concerté Maroc : Des contacts préalables ont également été établis de manière à échanger directement avant le démarrage de la mission avec les acteurs de ce programme. Une séance de travail est organisée avec des consultants qui ont participé à l'élaboration du PCM. Ces différents contacts permettront de prendre en compte les expériences dans le domaine du renforcement des capacités d'organisation et de gestion des associations au Maroc. Ils permettront aussi d'échanger sur le contenu des termes de référence et les premières hypothèses de dispositif d'appui conseil aux associations de la Vallée du Dra.

Prise de contact avec la GTZ et l'ADS: Un représentant de l'ADEDRA se déplacera à Agadir pour informer les représentants de la GTZ et l'ADS de la mission et discuter avec eux leurs analyses des besoins et des actions possibles dans le domaine de la formation des associations et des collectivités.

3.3 Organisation et déroulement de la mission d'étude préalable

3.3.1 Organisation

L'organisation de la mission d'étude préalable se structurera en sept étapes successives :

- I. **Etape préparatoire ADEDRA et IRAM** (construction d'un échantillon d'associations, organisation d'ateliers préparatoires, contacts préalables avec différents intervenants : Programme Concerté Maroc, la GTZ et l'ADS...).
- II. **Entretiens et rencontres avec l'échantillon d'associations retenues et avec les différents partenaires** permettant de définir :
 - ✓ Le fonctionnement et les difficultés des associations rencontrées
 - ✓ Les différents types de formations à financer ;
 - ✓ Les modalités de financement et en particulier les contributions possibles des associations ;
 - ✓ Des éléments concernant le mode de fonctionnement du fonds : son organisation interne (critères d'éligibilité des associations et des projets de formation, cycle d'instruction des dossiers, composition et fonctionnement du comité de sélection, modalités de suivi de la mise en œuvre des formations et évaluation de leur réalisation et de leur impact, etc.) ;
- III. **Rencontre avec des collectivités locales** afin de déterminer leur implication possible dans le centre de ressources, en tant que bénéficiaires et en tant que membres du comité de pilotage.
- IV. **Séances de travail avec l'ADEDRA** : à cette occasion sera en particulier approfondi le mode de gestion du dispositif : moyens humains, matériels et financiers pour son fonctionnement, procédures de gestion et de contrôle.
- V. **Un atelier de planification participative réalisé avec les associations et les membres de collectivités locales** intéressées, permettra de débattre des propositions issues des travaux précédents, de les amender et/ou de les valider et d'organiser et d'élaborer une proposition de programme du centre de ressources possible pour l'année 2004. Cet atelier sera aussi l'occasion de discuter des relations et du partenariat que le fonds devra établir à la fois dans son montage et son fonctionnement et, en particulier, les synergies à développer entre associations et collectivités locales pour le montage des dossiers de formation et leur mise en œuvre.
- VI. **Une restitution - discussion avec les différents partenaires financiers administratifs et techniques** afin de compléter l'identification des compétences potentielles en matière de formateurs et d'accompagner la mise en place d'un dispositif durable de gestion.

Ces rencontres devront permettre de clarifier les conditions de participation des différents bailleurs et d'adapter la proposition technique.
- VII. **Un rapport** sera produit à la fin de l'étude et restitué en France auprès du F3E.

3.3.2 Participants à la phase d'étude sur le terrain

Participants à l'étude préalable :

Elle mobilisera trois experts proposés par l'IRAM. Conformément à la proposition soumise au F3E, l'IRAM mobilisera deux experts : Madame Marie-Jo Demante chargée de programmes

Développement Local et Décentralisation et Monsieur Thierry Gillet expert en formation des ruraux, intervenant depuis plusieurs années au Maroc en particulier en appui à l'ADEDRA. L'ADEDRA mobilisera Monsieur Ahmed Taoufik Zainabi, conseiller de l'association pour la phase de préparation et la phase de terrain de l'étude préalable.

Rôle de l'ADEDRA et de l'IRAM

L'ADEDRA et l'IRAM sont partenaires et interviennent selon leurs compétences respectives dans la définition du projet de manière concertée, aucune décision n'est prise sans accord des deux parties.

3.3.3 Programme de travail prévisionnel octobre 2003

Date	Lieu	Contenu des travaux
S.40 et S.41	Maroc et France	Travaux de préparation par l'ADEDRA et l'IRAM, rencontres à Paris et Martigues et échanges sur la note préparatoire. Rencontre avec des consultants ayant participé à l'élaboration du Programme Concerté Maroc.
S 4 octobre	Vallée Du Dra	Organisations de rencontres préparatoires par l'ADEDRA
D 5 octobre		
M 7 octobre	Agadir	Rencontre avec la GTZ, l'ADS et l'ADEDRA
V 10 octobre	Vol Paris Ouarzazate	Arrivée MJ Demante et Thierry Gillet, prise de contact avec ADEDRA
S 11 octobre	Vallée du Dra, Programme de rencontre avec les associations et les collectivités à préciser	Entretiens sur le terrain avec les associations locales, les communes et les intervenants de la Vallée du Dra
D 12 octobre		
L 13 octobre		
M 14 octobre		
M 15 octobre		
J 16 octobre	Zagora	Préparation de l'atelier de synthèse au terme des entretiens sur le terrain
V 17 octobre		
S 18 octobre	Zagora	Atelier de restitution de l'étude préalable auprès de partenaires de l'ADEDRA.
D 19 octobre		
L 20 octobre	Zagora Agadir	Séance de travail IRAM-ADEDRA
M 21 octobre	Agadir	Entretiens avec différentes institutions de la région : ADS, programme PNUD, AMSED, programme GTZ.
M 22 octobre	Agadir-Rabat	Déplacement et séance de travail ADEDRA-IRAM
J 23 octobre	Rabat	Entretiens avec les institutions : Ambassade de France SCAC Maroc, Programme Concerté Maroc, UE, Coop. Belge.
V 24 octobre	Rabat-Paris	Poursuite des entretiens et vol retour sur Paris
L – M 27-29 octobre	Paris-Zagora	Rédaction du document de projet de dispositif d'appui-conseil-formation aux associations de la vallée du Dra
Novembre	Paris	Restitution du projet au F3E
Novembre-décembre	Maroc	Recherche de partenaires financiers pour la mise en œuvre du dispositif
Janvier-février 2004	Maroc	Lancement du dispositif

ANNEXE 3

Compte-rendu

Ateliers préparatoires

I. Ateliers du 4 octobre 2003 :

1.1) Les participants :

Le premier atelier s'est déroulé en présence des coopératives et associations ayant une vocation professionnelle. Il s'agit des AUEA, des coopératives agricoles, des associations d'artisans et de promoteurs touristiques.

Nom et prénom	Organisation	Qualité
Lharouat Saleh	AUEA Askajour	Président
Iâich Lâyachi	AUEA Fadlia	Président
Khazragi Mbark	AUEA Tamgrout	Président
Ouzlig Mohamed	AUEA Bni Ali	Président
Madani Noâmane	Fédération des AUEA	Trésorier
	Groupement ANOC	Président
	Coopérative Ennakhil	Président
Salh Bousrifi	Coopérative du henné	Président
Chad Lhouceine	Association des artisans	Vice Président
Mohamed Ali Hilali	Association des promoteurs touristiques	Secrétaire général
Houcine Tizliouine		Président
Ahmed Chahid	Association des caravaniers	Président
Youssef Dakhamat		Trésorier
Aicha Rochdi	ADEDRA	Technicienne
Abdellah Hafidi		Technicien

1.2) Déroulement de l'Atelier :

Afin de lier les réponses aux activités des organisations. Il a été adopté le schéma suivant :

- Nom de l'organisation ;
- Objectifs ;
- Activités principales réalisées ;
- Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités ;
- Besoins en terme de formation pouvant aider à surmonter ces difficultés ;
- Participation éventuelle des associations

1.3) Synthèse des résultats de l'atelier :

A - Association oeuvrant dans le domaine touristique :

- a) Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités :
 - * Insuffisance de la main d'œuvre spécialisée ;
 - * Faiblesse des capacités de publicité et de commercialisation ;
- b) Besoins en terme de formation pouvant aider à surmonter ces difficultés :
 - * Formation des chameliers et des guides locaux ;
 - * Montage de projets ;
 - * Mobilisation des fonds ;
 - * Qualification en matière de commercialisation et de publicité
 - * Perfectionnement des employés des établissements touristiques (cuisine, jardinage, service, accueil etc) ;
 - * Premiers soins.

Lors des discussions les participants ont insisté sur la nécessité d'orienter les formations vers la valorisation des potentialités locales en premier lieu (ex : formation des guides sur l'histoire locale, des cuisiniers sur l'art culinaire traditionnel), et aussi sur le rôle de la formation en tant qu'élément pouvant faciliter la création des ponts entre le tourisme et les autres secteurs. Il a été proposé aussi la création d'un bureau d'étude et d'une banque de données relatifs au secteur touristique.

c) Participation éventuelle des associations :

- Prédilection à participer selon la nature des projets et leurs besoins
- Possibilité de mettre des personnes ressources à la disposition du secteur touristique lors des sessions de formation (témoignage des personnes âgées, présentation des expériences des agriculteurs, des artisans, etc).

B - Associations des Usagers de l'Eau Agricole :

- a) Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités :
 - * Faiblesse en matière de gestion administrative et financière
- b) Besoins en terme de formation pouvant aider à surmonter ces difficultés :
 - * Gestion administrative
 - * Gestion financière
 - * Techniques d'économie d'eau
 - * L'association , ses rôles.

c) Participation éventuelle des associations :

- * Local de formation ;
- * Possibilité de mettre des personnes ressources à la disposition des autres secteurs ;
- * Participation à l'organisation.

C - Associations des artisans :

a) Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités :

- * Absence d'une vision stratégique ;
- * Difficultés en matière de mise en œuvre du plan d'action ;
- * Conflits internes ;
- * Divergence de la compréhension de l'action associative.

b) Besoins en terme de formation pouvant aider à surmonter ces difficultés :

- * Gestion administrative ;
- * Gestion financière ;
- * Gestion des conflits ;
- * Planification ;
- * Perfectionnement des artisans (plombiers, électriciens etc) ;
- * Formation des jeunes entrepreneurs ;
- * Echanges d'expériences et de visites ;
- * Création d'un espace associatif ;

c) Participation éventuelle des associations :

- * Prédilection à participer à l'organisation.

D - Coopératives agricoles :

a) Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités :

- * Faible maîtrise des techniques de commercialisation ;
- * Faiblesse des capacités de gestion administrative et financière ;
- * Manque d'initiation en matière de conduite des cultures et d'élevage ;
- * Faible maîtrise des techniques de conservation et de stockage.

b) Besoins en terme de formation pouvant aider à surmonter ces difficultés :

- * Techniques de conduite du palmier et henné ;
- * Techniques de conservation et stockage ;
- * Techniques de commercialisation ;
- * Alimentation et santé animale ;
- * Techniques de transformation et de production de produit dérivés.

c) Participation éventuelle des associations :

- * Prédilection à participer à l'organisation ;
- * Possibilité de mettre des personnes ressources à la disposition des autres secteurs.

d) Participants à l'Atelier de restitution : Chaque groupe de travail a mandaté une personne pour le représenter à l'atelier de restitution du 18 et 19 octobre :

- * AUEA : Lharout Saleh ;
- * Coopératives Agricoles : Bousrifi Salh ;
- * Associations de promotion du tourisme : Houcine Tizliouine ;
- * Association des artisans : Lhcen Chad.

II. Ateliers du 5 octobre 2003 :

2.1. Les participants :

Le second atelier s'est déroulé en présence des associations de développement, des associations féminines, des associations de l'environnement, des associations de parents d'élèves.

Nom et prénom	Organisation	Qualité
Hmama Yahia	Association Lakhiam	Vice Président
Barkaoui Lahcen	Association Al Amal (Amzrou)	Trésorier
Lahcen Bargaz	Association Hay Darâa	
Ouaiyad Lahcen	Association Oued Mird	Président
Mkhalfi Lhouceine	Les amis de l'environnement	Conseiller
Boutayeb Khadija Chelif Fatima	Association El Wifaq (Asrir) Association féminine pour le développement et la solidarité	Présidente Encadrante
Karimi Khadija	Association pour la solidarité féminine (Timgit)	Présidente
Yamani Mohamed	Association Tinfou	
Lahcen Zaher Karimi Ahmed Faiz Hakima	ADEDRA	Conseillers
Houceine Rouhi	Association Assalem Tinzouline	Présidente
Ansari Rachid	Association des Handicapés	Président
Ahmed Zahraoui	Association des parents d'élèves Tinzouline	Secrétaire général

2.2. Déroulement de l'Atelier :

Afin de lier les réponses aux activités des organisations. Il a été adopté le schéma suivant :

- Nom de l'organisation ;
- Objectifs ;
- Activités principales réalisées ;
- Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités ;
- Besoins en terme de formation pouvant aider à surmonter ces difficultés ;
- Participation éventuelle des associations.

2.3. Synthèse des résultats de l'atelier :

A - Associations des parents d'élèves :

a) Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités /

- * Faible maîtrise de la gestion de l' archives ;
- * Difficulté en matière de gestion de la bibliothèque ;
- * Manque de formation en matière d'informatique
- * Manque de formation en matière des techniques de théâtre.

b) Besoins en terme de formation pouvant aider à surmonter ces difficultés ;

- * Gestion d'archives ;
- * Gestion de la bibliothèque ;
- * Informatique (Word, Excel, Internet etc) ;
- * Techniques de théâtre ;
- * Mobilisation des ressources humaines et financières ;
- * Construction de partenariat ;
- * Techniques de communication ;
- * Gestion des conflits ;
- * Formation des assistantes sociales.

c) Participation éventuelle des associations :

- * Local de formation.

B - Associations de l'environnement :

a) Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités :

- * Incapacité de monter des projets ;
- * Conflits entre populations ;
- * Faible participation des concernés et surtout de la femme ;
- * Vide juridique ;

- * Faible communication avec les populations ;
- * Manque au niveau des spécialités.

b) Besoins en terme de formation pouvant aider à surmonter ces difficultés ;

- * Formation approfondie dans le domaine de l'environnement;
- * Techniques d'animation ;
- * Techniques de communication ;
- * Suivi évaluation ;
- * Impacts social et environnemental des projets ;
- * Genre et développement ;
- * Approche participative ;
- * Montage de projet ;
- * Diagnostic ;
- * Approche systémique ;
- * Gestion des conflits ;
- * Gestion administrative et financière.

c) Participation éventuelle des associations :

- * Participation à l'organisation ;
- * Transport.

C - Associations de développement :

a) Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités :

- * Faible compréhension du partenariat ;
- * Génération de conflit ;
- * Absence de moniteurs et d'encadrants ;
- * Faible communication ;
- * Non maîtrise des impacts sociaux des projets.

b) Besoins en terme de formation pouvant aider à surmonter ces difficultés :

- * Formation des moniteurs et d'encadrants en matière de Santé ; éducation, métiers, environnement etc ;
- * Faible communication ;
- * Construction de partenariat ;
- * Techniques de communication ;
- * Gestion des conflits ;
- * Gestion des projets ;
- * Appui organisationnel ;
- * Gestion administrative et technique ;
- * Approche participative ;
- * Montage de projet
- * Création de synergie entre association (fédération, réseautage).

c) Participation éventuelle des associations :

- * Préparation du local de formation ;
- * Démultiplication de la formation.

D - Associations des quartiers :

a) Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités :

- * Faible compétence des membres et surtout dans les domaines de la santé et du sport.

b) Besoins en terme de formation pouvant aider à surmonter ces difficultés :

- * Formation dans le domaine d'hygiène et d'éducation sportive ;
- * La gestion administrative ;
- * Les premiers soins ;
- * La gestion financière ;
- * L'éducation sportive.

c) Participation éventuelle des associations :

- * Sensibilisation des populations sur l'utilité du travail associatif

E - Associations des Handicapés :

a) Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités :

- * La majorité des membres sont des analphabètes ;
- * Difficultés de gestion administrative et financière ;
- * Difficultés d'ordre organisationnel.

b) Besoins en terme de formation pouvant aider à surmonter ces difficultés :

- * L'alphabétisation ;
- * Gestion administrative et financière ;
- * Appui organisationnel ;
- * Techniques de communication ;
- * Création de projets spécifiques aux handicaps ;
- * Psychomotricité.

c) Participation éventuelle des associations :

- * Contribution d'ordre organisationnel.

F - Associations féminines :

- a) Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités :
- * Manque d'expériences ;
 - * La majorité des membres ne sont pas conscients du travail associatif ;
 - * Manque de coordination.
- b) Besoins en terme de formation pouvant aider à surmonter ces difficultés :
- * Gestion administrative ;
 - * Gestion financière ;
 - * Gestion de conflit ;
 - * Techniques de communication ;
 - * Formation des formateurs dans le domaine de la couture ;
 - * Etude de marché ;
 - * L'approche participative ;
 - * L'approche genre ;
 - * Internet ;
 - * CEFE.
- c) Participation éventuelle des associations :
- * Mise à disposition du local pour la formation.

G - Participants à l'Atelier de restitution :

Les participants désignés pour participer à l'atelier de restitution sont :

Ansari RACHID, Ahmed ZAHRAOUI, Houcine ROUHI, Khadija KARIMI, Lahcen ZAHER, Mohamed YAMANI, Khadija BOUTAIB, Hounie MOUKHLIFI, Lahcen BARGAS et Houcine OUAIAD .

ANNEXE 4

Entretiens avec les associations et communes du 11 au 15 octobre 2003

Associations Féminines	Nom et Prénom	Qualité	Date
Ennahda	Akachbab Fadma Edrissi Naima Tahri Maryeme Gadari Eja Ouagague Zahra Aboulhassane Jamaa Aara Fatema	Présidente Vice présidente Trésorier Conseillère Conseillère Animatrice Animatrice	11/10/03
Tadamoune	Bari Amina Ait Lhaj Omar Ihichi Atika Aboskar Khadija	Présidente Coordinateur Secrétaire Trésorière	11/10/03

Associations de développement et autres	Nom et Prénom	Qualité	Date
Armed	Hadioui Ali Rami Mohamed Maaradi Mohamed Ait Ben Hmad Abderraheme Fanidi Ali	Président Conseiller Membre Membre et Mouâayine Membre	11/10/03
Akhalouf	Satri Omar Makhtar Mohamed Ben Bari Mohamed Barazouq Khalifa Sahi Abderrahem	Trésorier 1 ^{er} vice président Secrétaire Conseiller Conseiller	12/10/03
Chouala	Elhiki Omar Abdellaoui Abderrahmane Chafik Mohamed	Trésorier Secrétaire adjoint Trésorier adjoint	12/10/03
Les Amis De L'environnement	Akachbab Jamal Goumnasef Mohamed Moukhli Housseine Boudaner Houssine Akachbab L'housseine	Président 1 ^{er} président Conseiller Conseiller Conseiller	12/10/03
ACTECOD	Chahid Ahmed Dakhamat Youssef	Président Trésorier	12/10/03
L'manar	Majd Abdessalam	Président	13/10/03
Assamar	Khatabi El Hassan Zaki Brahim Lmasoudi Jaafar El Ghali Mohamed	Conseiller Conseiller Secrétaire général Conseiller	13/10/03
Foum Essour	Ansari Abdellah Haji Charaf Haji Abdelmalek Ansari Abdelaziz Naciri Mohamed Ansari Said Hamzaoui Najem	Président Vice président Conseiller Membre Membre Membre Animateur	14/10/03
Nesrate	Khadi Mbarek Charki Omar	Président Conseiller	14/10/03

	Lalouf Abderahman Tachtokt Abdessalam Baba Ali Abdessalam Khadi Jilali	Secrétaire Conseiller Membre Conseiller	
Droit de L'Homme	Boutadghart Rachid Naciri Fadl Raji Mohamed	Conseiller Conseiller Conseiller	14/10/03
Zaouite Sidi Saleh	Sayoti Mohamed Naji Salem Elmoden Abdeslam	Président Trésorier Conseiller	14/10/03
Bleida	Hamidi Mohamed Salem Kharboch Lahcen Soualem Saleh Baidi Omar Tahiri Youssef	Trésorier adjoint Trésorier Conseiller Membre Conseiller	15/10/03
Errachad	Ettalbi Lahcen Ouakassi Mohamed	President Vice president	15/10/03
Zaouite Elbaraka	Bahfid Omar Simou Omar Moustahli Abderahem Belafkih Amine Allaoui Lahcen	Vice président 2emme vice président Conseiller Conseiller	15/10/03

Communes Rurales	Nom Et Prénom	Qualité	Date
Commune Ait Ouallal	Ait Baha Hmad Laamiri Mohamed Abali Ali Bouhadou Youssef Safsaf Hmad Ait Baha Mohamed Bousaid Brahim Aamiri Brahim Aamiri Mohamed	Président Conseiller Rapporteur budget Secrétaire adjoint 1 ^{er} vice président 2emme vice Secrétaire général Secrétaire Technicien	13/10/03
Commune Tamgroute	Ben Hamou Mohamed El Maguiri Abdessamad Kabiri My Mbarek	Secrétaire général Régisseur Président	14/10/03
Commune Ktaoua	Ouayat Lhoussine Tighazouane Lhachmi Bendraoui Ahmed	Président 1 ^{er} président Secrétaire	15/10/03

ANNEXE 5

ATELIER DE RÉFLEXION SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX DANS LA VALLÉE DU DRÂA

ATELIER DU 18 ET 19 OCTOBRE 2003

A/ Présentation des objectifs, du contexte et des participants

I - Objectif global

Renforcement des capacités des acteurs locaux dans le domaine du développement local.

II - Objectifs spécifiques

- Les participants identifient les axes principaux des formations et les classent par ordre de priorité selon leurs besoins ;
- Les participants définissent la structure adéquate à la mise en œuvre des programmes de formation.

III - Le contexte

Sur la base d'un ensemble d'observations sur le terrain et des demandes des associations locales exprimant leur besoin en formation, l'IRAM et l'ADEDRA ont réalisé des diagnostics du 4 au 17 octobre sous forme de deux ateliers et d'une série d'entretiens avec un échantillon de communes et d'associations locales.

L'atelier du 18 et 19 octobre sera consacré à la restitution, l'enrichissement et la validation des résultats du diagnostic et la définition d'une structure de mise en œuvre du programme de formation.

IV - Les participants

Trois communes et une trentaine d'associations ont participé à l'atelier (voir liste ci après).

LISTE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES A L'ATELIER DU 18 ET 19/10/03

N°	Nom /Prénom	Association	Village	Qualité
1	Omar Aitlhaj	Tadamone	Agdez	Coordinateur
2	Abdelmalek Haji	Foum Sour	Tamgrout	Conseiller
3	El Aaychi Yaaich	AUEA Elfadlia	Dabdaba	President
4	Mohamed Errami	Armed	Armed	Conseiller
5	Kamal El Makhtar	Assamar	Ait sidi msaad	Vice president
6	Mohamed Benbari	Chaâba	Akhalouf	Coordinateur
7	Mohamed Oukassi	Errachad	Amezrou	Vice président
8	Abdeslam Tachtokt	Nesrate	Nesrate	Conseiller
9	Omar Elhayki	Chouâala	Zagora	Trésorier
10	Salh Bonasrifi	Cooperative Jbel Bani	Anagame	President

11	Khadija Elkarimi	Tadamoune	Timgit	Présidente
12	Elhoussine Makhlifi	Les Amis de L'environnement	Zagora	Conseiller
13	Brahim Sabir	Formation Professionnelle	Zagora	Trésorier
14	Khadija Botayeb	Elouifak	Asrir	Présidente
15	Soumaya Elalami	Elouifak	Asrir	Secrétaire
16	Elyamani Mohamed	Tinfou	Tinfou	Secrétaire
17	Lahsen Zaher	Adedra	Zagora	Conseiller
18	Brahim Bossaaid	Commune Ait Oullal	Ait Ouallal	Secrétaire général
19	Elhoussine Ouayat	Commune Ktaoua	Tagonite	President
20	Elhachmi Tighazouane	Commune Ktaoua	Tagounite	1 ^{er} vice president
21	Hamidi Mohamed Salem	Bleida	Bleida	Vice trésorier
22	Khalid Obarka	Promoteur Touristique	Zagora	Conseiller
23	Omar Bahfid	Zaouit Elbaraka	Zagora	Vice president
24	Mohamed Souaadi	L'manar	Lhad	Conseiller
25	Bargaze	Hay Drâa	Zagora	Vice president
26	Mohamed Benhamou	Commune Tamegroute	Tamgroute	Secrétaire général
27	Salh Lahraoute	AUEA Askajour	Askajour	Président
28	Ahmed Ezahraoui	Apte Rbat Tinzoline	Tinzouline	Secrétaire
29	Ahmed Elbarkaoui	Apte Amal Amzrou	Amzrou	Président
30	Lhoussine Rohi	Essalam	Tinzouline	President
31	Rachid El Ansari	handicapés	Zagora	President
32	L'houssin Tizliouin	Promoteur Touristique	Zagora	Président
33	Fatima Aba	Nahda	Agdez	Animatrice

B/ La restitution

Les résultats des ateliers préparatoires et des entretiens ont été restitués aux participants comme suit :

I - Besoins exprimés par les élus locaux

- Mobilisation des ressources humaines et financières ;
- Elaboration des politiques et stratégies ;
- Processus de prise de décision ;
- Gestion financière et administrative ;
- Techniques de négociation ;
- Techniques de communication ;
- Leadership ;
- Contrôle de gestion ;
- Suivi évaluation ;
- Facilitation/ négociation ;
- Patrimoine des communes ;
- Rôle des élus (président et conseillers) ;
- Charte communale ;
- Les différentes tâches des employés.

II - Besoins exprimés par les AUEA

- Cycle de vie de l'association ;
- Composition de l'association (AG, Bureau exécutif) ;
- Programmation à moyen terme ;
- Définition des objectifs ;
- Mise en œuvre et suivi évaluation du plan ;
- Amélioration de l'eau à la parcelle ;
- Maintenance des réseaux d'irrigation.

III - Besoins exprimés par les associations de développement

- Approche systémique ;
- Gestion des conflits ;
- Suivi des Impacts des projets ;
- Approche participative ;
- Approche genre et développement ;
- Appui organisationnel ;
- Elaboration, conduite, suivi et évaluation de projets ;
- Gestion administrative et financière ;
- Gestion des bases de données ;
- Formation en informatique (Word, Excel, Access, création site Web) ;
- Techniques de communication et de l'information, comment communiquer avec les paysans, avec les femmes ;
- Législation relative aux associations et aux communes ;
- Développement local ;
- Créer des partenariats ;
- Qualification professionnelle ;
- Techniques de sensibilisation à la protection de l'environnement ;
- Santé et hygiène ;
- Formation des accoucheuses traditionnelles ;
- Conduite de l'élevage ;
- Commercialisation des dattes ;
- Alphabétisation ;
- Organisation des foires d'exposition ;
- Cours de formation sur les techniques artisanales locales ;
- Action associative ;
- Education physique ;
- Documentation.
- Visites d'associations modèles ;
- Organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et d'information ;

IV - Besoins exprimés par les coopératives et les associations professionnelles

- Création des entreprises par la formation à l'esprit entrepreneur (renforcement des capacités entrepreneurs des jeunes, élaboration des projets : finances, gestion, technique et marketing) ...;

- Formation des Facilitateurs ;
- Planification ;
- Etude et analyse de l'environnement externe des entreprises ;
- Perfectionnement en matière de gestion interne des entreprises ;
- Renforcement des capacités des organisations.

V - Besoins exprimés par les associations féminines

- Alphabétisation ;
- Broderie ;
- Tapisserie ;
- Elaboration des projets ;
- Rôle des membres du bureau, organisation interne de l'association ;
- Comment mieux communiquer ;
- Besoin d'échanges avec d'autres associations ;
- Gestion de conflits ;
- Gestion administrative et financière ;
- Informatique et Internet.

VI - Besoins exprimés par les associations de quartiers

- Sensibilisation à l'importance de l'hygiène ;
- Education physique ;
- Premiers soins ;
- Organisation interne et fonctionnement d'une organisation ;
- Gestion administrative et financière ;
- Communication ;
- Montage de projets.

VII - Besoins exprimés par les associations de l'environnement

- Textes et lois relatifs à l'environnement ;
- Elaboration des études d'impact environnemental ;
- Suivi des impacts environnementaux des projets ;
- Gestion administrative et financière ;
- Elaboration, mise en œuvre et suivi de projets ;
- Gestion des conflits.

VIII - Besoins exprimés par les associations des handicapés

- Formation technique ;
- Alphabétisation ;
- Psychomotricité ;
- Organisation interne ;
- Gestion administrative et financière ;
- Techniques de communication ;
- Appui organisationnel.

IX - Besoins exprimés par les associations culturelles et de jeunesse

- Gestion administrative et financière (documentation, élaboration de rapport et archivage,...) ;
- Techniques de communication ;
- Techniques d'animation ;
- Pédagogie ;
- Evaluation des impacts des projets.

C/ Enrichissement des résultats et identification des besoins prioritaires

Après la restitution, il a été demandé aux participants, répartis en huit groupes, d'enrichir les résultats puis de classer les besoins en fonction des priorités en matière de formation. Les résultats des travaux des groupes sont comme suit :

a) Les associations d'artisans et des promoteurs du tourisme

Organisation interne

- La sensibilisation sur la loi des associations ;
- La planification ;
- La gestion des organisations ;
- Le montage des projets ;
- Gestion des conflits.

Domaine technique

- La formation continue du personnel du domaine touristique ;
- L'étude de l'environnement externe de l'entreprise ;
- La publicité ;
- Qualité et concurrence.

Discussions : Les discussions ont porté sur comment peut on appuyer les associations à mettre en place :

- des systèmes d'organisation du secteur touristique ;
- des méthodes de commercialisation du produit ;
- de nouveaux sites touristiques ;
- une politique de sensibilisation sur l'importance du tourisme du désert ;
- une stratégie du développement du tourisme.

b) Les Associations oeuvrant dans le domaine éducatif, culturel et des droits de l'homme

- Le domaine associatif ;
- Les taches des membres de bureau ;
- La correspondance ;
- Comment écrire des rapports ;
- La documentation ;
- La gestion des bibliothèques ;

- L'informatique ;
- La gestion financière ;
- La mobilisation des ressources financières et humaines ;
- Le partenariat ;
- Les méthodes du suivi- évaluation.
- La communication ;
- L'animation ;
- La pédagogie ;
- Droits Humains

Discussions : Les discussions ont été axées sur deux éléments :

- Comment améliorer les associations des parents et tuteurs d'élèves ;
- La formation des animateurs.

c) Les associations de développement

Organisation interne :

- La gestion administrative et financière ;
- Les techniques de communication ;
- La gestion des projets.

Domaine technique :

- La formation dans le domaine économique ;
- La formation dans le domaine social.

d) Les associations féminines :

- Le montage et la gestion des projets ;
- La formation des monitrices dans les domaines de l'artisanat et de l'alphabétisation ;
- La formation des assistantes sociales ;
- La formation des sages femmes traditionnelles ;
- Les premiers soins ;
- La création des unités économiques ;
- La gestion administrative et financière ;
- L'informatique et Internet ;
- Le rôle des membres du bureau ;
- Les techniques de communication ;
- La gestion des conflits ;
- Les approches : participative, genre et développement, et systémique.

Discussions : **Deux éléments ont été largement discutés :**

- La gestion du foyer ;
- L'éducation familiale.

e) Les associations des quartiers

Organisation interne :

- Le droit associatif ;
- Les techniques de communication ;
- La gestion des conflits ;
- Comment développer des ressources ;
- L'identification de projets et l'élaboration des fiches techniques ;
- Bureau d'information et de conseil.

Domaine technique :

- La sensibilisation à l'importance du travail associatif ;
- L'alphabétisation ;
- La protection du patrimoine culturel ;
- L'appui à l'auto promotion ;
- La sensibilisation dans le domaine de la santé ;
- Les premiers soins ;
- L'informatique ;
- L'éducation sportive ;
- Traitement des déchets.

f) Les associations des usagers de l'eau d'irrigation

- Le droit associatif ;
- Le rôle des associations ;
- La gestion administrative et financière ;
- L'approche participative ;
- La construction des partenariats ;
- La gestion des projets ;
- Les techniques de communication ;
- La gestion des conflits ;
- L'aménagement des canaux d'irrigation ;
- L'amélioration de l'irrigation à la parcelle ;
- L'amélioration du produit agricole ;
- La conduite de l'élevage ;
- Les techniques de commercialisation ;
- Les techniques de conservation des produits agricoles ;
- L'impact des projets ;
- L'alimentation et la santé animale.

g) Les associations oeuvrant dans le domaine de l'environnement

- La formation dans le domaine environnemental ;
- Le droit écologique ;
- Les techniques de communication ;
- L'approche participative ;
- La gestion des conflits ;

- Montage et gestion des projets ;
- La gestion administrative et financière ;
- Le suivi des impacts des projets.

h) L'association des handicapés

- La gestion administrative et financière ;
- L'informatique ;
- L'appui institutionnel ;
- La psychomotricité.

i) Les communes rurales

- La charte communale ;
- Le processus de prise des décisions ;
- L'informatique ;
- Le plan stratégique ;
- Le plaidoyer ;
- La gestion du patrimoine ;
- La communication ;
- La gestion financière ;
- Mobilisation du personnel ;
- L'assainissement et la protection de l'environnement ;
- Le partenariat.

Discussion générale : **Après présentation et discussion des travaux des groupes, une synthèse des points communs entre les différents travaux présentés a été faite. Ces points communs sont :**

- La gestion administrative et financière ;
- La communication ;
- Le partenariat ;
- La gestion des projets ;
- La participation des femmes ;
- La relation entre le développement et l'action associative ;
- Les aspects techniques ;
- Les aspects organisationnels.

D/ La réflexion sur la structure

Il a été demandé aux participants de formuler des propositions concernant la structure qui va mettre en place le programme de formation, ses objectifs, sa composition (critère de représentativité) ainsi que les critères de participations aux sessions de formation.

Les résultats des travaux des six groupes de travail se résument comme suit :

I - La structure : Trois propositions ont été formulées :

- Une structure formée de l'ADEDRA, l'IRAM et les communes rurales ;

- Une fédération des associations ou un espace associatif ;
- Une structure composée de l'ADETRA, les associations locales et les communes.

Des discussions ont été menées sur les avantages et les inconvénients de chaque proposition.

En conclusion les participants ont proposé la création d'une structure constituée d'un conseil et un bureau exécutif (de gestion).

II - Objectifs de la structure

- Construction des partenariats ;
- Analyse et évaluation des demandes ;
- Identification, définition et mise en œuvre des programmes de formation ;
- Suivi- évaluation ;
- Coordination ;
- Information ;
- Conseil ;
- Mise en synergie ;
- Ouverture sur la société civile.

III - Critères de représentativité au sein de la structure

- Représentativité géographique et/ou communale ;
- Représentativité selon domaine d'intervention ;
- Engagement ;
- Compétence ;
- Crédibilité.

IV - Critères de participation aux sessions de formation :

- Besoin ;
- Expériences ;
- Zone d'intervention ;
- Domaine d'intervention ;
- Degré d'engagement à multiplier la formation ;
- Degré d'engagement à opérationnaliser la formation.
-

D'autres participants ont suggéré de limiter les participants aux seules associations ayant participé aux ateliers d'identification et aux communes dont les ressources sont basées sur la TVA.

Discussions : Les discussions ont porté sur la nécessité de :

- Opter pour un programme consistant et régulier (formation continue sous forme de sessions) ;
- Former des formateurs locaux pour assurer la durabilité de la formation;
- Elaborer des plans de vulgarisation des sessions de formation ;
- Clarifier davantage les critères de représentativité et de participation pour éviter toutes sorte de marginalisation;
- Informer toutes les associations de la vallée du Drâa.

ANNEXE 6

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES ATELIERS ET DES ENTRETIENS RÉALISÉS JUSQU'AU 19 OCTOBRE 2003

I - Difficultés rencontrées en terme de compétence, ayant bloquées totalement ou partiellement la concrétisation des objectifs et la réalisation des activités :

- Manque d'expériences des membres;
- Certains membres sont des analphabètes ;
- Faible gestion administrative et financière (archives, bibliothèques, élaboration des rapports, ..) ;
- Divergence de la compréhension de l'action associative ;
- Absence d'une vision stratégique ;
- Difficultés en matière d'élaboration et de mise en œuvre du plan d'action ;
- Conflits internes et externes;
- Insuffisance de la main d'œuvre spécialisée ;
- Faible maîtrise des techniques de commercialisation et de publicité;
- Faible maîtrise des techniques de conduite des cultures et d'élevage ;
- Faible maîtrise des techniques de conservation et de stockage ;
- Manque de formation en matière d'informatique ;
- Manque de formation en matière des techniques d'animation et de théâtre ;
- Faible compréhension du partenariat ;
- Absence de moniteurs et d'encadrants ;
- Problèmes de communication ;
- Non maîtrise des impacts sociaux des projets ;
- Faible compétence des membres et surtout dans les domaines de la santé et du sport.

II - Besoins en formation et conseil :

2.1. Associations :

A/ Organisation interne

- Gestion financière et administrative ;
- Cycle de vie de l'association ;
- Composition de l'organisation (AG, Bureau exécutif) ;
- Rôles des membres ;
- Processus de prise de décision ;
- Elaboration des politiques et stratégies.

B/ Cycle de projet

- Définition des objectifs ;
- Diagnostic ;
- Planification (Mobilisation des ressources, humaines et financières) ;
- Mise en œuvre ;

- Suivi évaluation ;
- Montage de projet.

C/ Construction de partenariat

D/ Méthodes et approches

- Techniques de Négociation ;
- Plaidoyer ;
- Techniques de communication/facilitation/animation ;
- Approche participative ;
- Genre et développement ;
- Gestion des conflits ;
- Elaboration des messages (environnement, santé, hygiène, etc.).

E/ Formations techniques

- Amélioration de l'eau à la parcelle ;
- Maintenance des réseaux d'irrigation ;
- Formations des guides et chameliers ;
- Perfectionnement des artisans ;
- Formation des accoucheuses traditionnelles ;
- Conduite de l'élevage ;
- Conduite du henné et du palmier ;
- Commercialisation des dattes et du henné ;
- Création des entreprises (élaboration des projets : finances, gestion, technique et marketing) ;
- Broderie ;
- Tapisserie.

F/ Alphabétisation

G/ Législation

- Législation relative aux associations.

H/ Echanges

- Visites d'associations ;
- Organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et d'information ;
- Organisation des foires d'exposition.

I/ Conseil et information

2.2. Communes : Besoins en Formation et Conseil : Synthèse

A/ Organisation interne

- Gestion financière et administrative ;
- Gestion du patrimoine ;
- Rôles des élus ;
- Taches des employés ;
- Processus de prise de décision ;
- Elaboration des politiques et stratégies.

B/ Cycle de projet

- Définition des objectifs ;
- Diagnostic
- Planification (Mobilisation des ressources, humaines et financières) ;
- Mise en œuvre ;
- Suivi évaluation ;
- Montage de projet.

C/ Construction de partenariat

D/ Méthodes et approches

- Techniques de Négociation ;
- Techniques de communication/facilitation/animation.

E/ Législation

- Charte communale.

F/ Echanges

- Visites de communes ;
- Organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et d'information.

G/ Conseil et information

III- Structure d'exécution

3.1. Structure

Trois propositions ont été formulées :

- Une structure formée de l'ADETRA, l'IRAM et les communes rurales ;
- Une fédération des associations ou un espace associatif ;

- Une structure composée de l'ADETRA, les associations locales et les communes.

3.2. Objectifs du collectif

- Construction des partenariats ;
- Analyse et évaluation des demandes ;
- Identification, définition et mise en œuvre des programmes de formation ;
- Suivi –évaluation ;
- Coordination ;
- Mise en synergie.

3.3. Critères de représentativité au sein du collectif

- Représentativité géographique et ou communale ;
- Représentativité selon domaine d'intervention ;
- Engagement ;
- Compétence.

3.4. Critères de participation aux sessions de formation

- Besoin ;
- Expériences ;
- Zone d'intervention ;
- Domaine d'intervention ;
- Degré d'engagement à multiplier la formation ;
- Degré d'engagement à opérationnaliser la formation. ➡

ANNEXE 7

Personnes rencontrées à Agadir et Rabat

A Agadir :

Projet PAN-GTZ :

Klaus Goldnick, Said JJAIMI, Lahcen WRKHAN, Naima AIT AHMED, Fatima AIT BENALLA et Hassan MOUMADIII

Réseau des Associations de la Réserve de Biosphère de l'Arganier: :

Amina CHAKIR et Slimane AZIKI

Agence de Développement social :

Souad OUHAKOU et Said CHARGOU

A Rabat :

Projet PAN_GTZ :

Reinhard BODEMEYER :

Haut commissariat chargé des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification :

M. GHANAM

PNUD :

Lamiss NACIRI

Fondation de France :

Hamid El KHAN

Union Européenne :

Pietro Marino

Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France:

Claude TORRE et Marion TAUPIAC

Agence Française de développement :

Nicolas FORNAGE